

BALO

BULLETIN DES ANNONCES LEGALES OBLIGATOIRES



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.journal-officiel.gouv.fr

Publications périodiques

Comptes annuels

ABIONYX PHARMA**Société anonyme au capital de 2 128 403,55 euros****Siège social : 33-43 avenue Georges Pompidou Bât. D – 31130 Balma****481 637 718 RCS Toulouse**

I. Les comptes annuels et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2025, publiés dans le document d'enregistrement universel 2025 intégrant le rapport financier annuel 2025 (publié sur le site de l'AMF le 18 mars 2026) ainsi que la proposition d'affectation du résultat publiée au BALO le 22 mai 2026 dans l'avis préalable, ont été approuvés sans modification par l'Assemblée Générale du 30 juin 2026.

II. Attestations des commissaires aux comptes (Extraits des rapports)

1. Opinion sur les comptes annuels

« Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice .

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note "Changement de méthodes comptables" de la section « III. Règles et méthodes comptables » de l'annexe aux comptes annuels qui expose le changement de méthode comptable relatif à la première application du règlement ANC 2022 -06. »

2. Opinion sur les comptes consolidés

« Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.»

Fait à Labège et Le Bouscat, le 17 mars 2026

Les Commissaires aux Comptes

KPMG SA

Pierre SUBREVILLE

Deloitte & Associés

Stéphane LEMANISSIER